



28 janvier 2019

(19-0457)

Page: 1/17

Comité de l'agriculture

Original: anglais

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 3 janvier 2019, est distribuée à la demande de la délégation du **Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu**. La notification concerne les engagements en matière de soutien interne (**tableau DS:1** et tableaux explicatifs correspondants) pour l'année civile **2015**.

---

**Tableau DS:1**

**SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2015

*Mesure globale du soutien totale courante*

<b>Niveau d'engagement concernant la MGS totale</b> (d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	<b>Monnaie</b> (d'après la section I de la Partie IV de la Liste)	<b>MGS totale courante</b> (d'après les tableaux explicatifs ci-joints)
1	2	3
14 165,15	Millions de TWD	7 696,91

Tableau explicatif DS:1

**SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2015

*Mesures exemptées de l'engagement de réduction - "Catégorie verte"*

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe2	Valeur monétaire Millions de TWD	Sources des données	Note
1	2	3	4	
2. Services de caractère général				
2 a) Recherche	Recherche de caractère général, recherche liée aux programmes de protection de l'environnement, et programmes de recherche se rapportant à des produits particuliers. (Annexe 2, paragraphe 2 a))	3 094,18	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>3 094,18</b>		
2 b) Lutte contre les parasites et les maladies	Lutte contre les parasites et les maladies: mesures générales et mesures par produit pour la lutte contre les parasites et les maladies. (Annexe 2, paragraphe 2 b))	385,27	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>385,27</b>		
2 c) Services de formation	Enseignement et formation. (Annexe 2, paragraphe 2 c))	708,74	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>708,74</b>		
2 d) Services de vulgarisation et de consultation	Programmes se rapportant à l'application pratique de nouvelles technologies, à la modernisation de la technologie agricole, à la collecte et la compilation de données et de renseignements statistiques, au renforcement de la gestion des organisations agricoles. (Annexe 2, paragraphe 2 d))	2 495,07	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>2 495,07</b>		
2 e) Services d'inspection	Inspection et surveillance des médicaments vétérinaires, des fourrages, des aliments, des résidus de pesticides, de la qualité de l'eau, et étalonnage et mise en œuvre du système de normalisation agricole du Taipei chinois. (Annexe 2, paragraphe 2 e))	321,47	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>321,47</b>		
2 f) Services de commercialisation et de promotion	Programmes se rapportant à l'amélioration de la commercialisation, de la transformation et de la consommation des produits alimentaires; création d'un marché de gros. (Annexe 2, paragraphe 2 f))	1 068,69	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>1 068,69</b>		

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire Millions de TWD	Sources des données	Note
1	2	3	4	
2 g) Services d'infrastructure	Planification et construction d'installations d'irrigation, de drainage et de routes rurales, regroupement parcellaire pour le secteur agricole et les collectivités rurales. (Annexe 2, paragraphe 2 g))	14 467,21	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>14 467,21</b>		
8. Versements à titre d'aide en cas de catastrophes naturelles	Aide en cas de catastrophes naturelles: versements des pouvoirs publics pour la réparation des dommages causés par des catastrophes naturelles. (Annexe 2, paragraphe 8)	4 504,26	Agricultural Statistics Yearbook	
	Bonification d'intérêts: prêts spéciaux consentis aux agriculteurs pour réparer les installations agricoles endommagées à la suite de catastrophes naturelles (Annexe 2, paragraphe 8) a) Types de prêts, emprunteurs, objectifs, lignes de crédit, intérêts sur les prêts, échéance des prêts, remboursement des prêts et institutions prêteuses. b) Les ressources financières proviennent du Fonds de développement agricole.	49,38	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	
	<b>Sous-total:</b>	<b>4 553,64</b>		
10. Programmes de retrait de ressources de la production	Programmes de retrait de terres de la production: transformation de terres agricoles en forêts et reboisement sur toute l'île. (Annexe 2, paragraphe 10)	571,03	Documents budgétaires	
	<b>Sous-total:</b>	<b>571,03</b>		
12. Programmes de protection de l'environnement	Bonification d'intérêts pour la réduction de la pollution: octroi de prêts à faible taux d'intérêt aux producteurs de viande porcine pour leur permettre d'acheter des installations de prévention de la pollution. (Annexe 2, paragraphe 12)	2,64	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	
	Programmes de prévention de la pollution, de gestion des déchets agricoles et de surveillance de la pollution de l'eau et du sol, en vue de promouvoir une utilisation rationnelle des terres agricoles. (Annexe 2, paragraphe 12)	50,05	Documents budgétaires	
	Bonification d'intérêts: prêts consentis aux agriculteurs pour l'utilisation de l'eau et la conservation des sols. (Annexe 2, paragraphe 12)	5,66	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	
	Subventions pour la conservation des terres: versements pour le maintien en bon état environnemental de terres agricoles par la culture de plantes pouvant servir d'engrais, des cultures respectueuses de l'environnement ou la mise en jachère. (Annexe 2, paragraphe 12)	5 928,36	Office de contrôle des produits agricoles et des produits alimentaires du Conseil de l'agriculture	1)
	<b>Sous-total:</b>	<b>5 986,71</b>		

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe2	Valeur monétaire Millions de TWD	Sources des données	Note
1	2	3	4	
13. Programmes d'aide régionale	Programmes destinés aux exploitations agricoles défavorisées: construction intégrée d'infrastructures agricoles et programmes d'amélioration environnementale pour les exploitations défavorisées. (Annexe 2, paragraphe 13)	14,7	Documents budgétaires	
<b>Total général Catégorie verte</b>	<b>Sous-total:</b>	<b>14,7</b>		
		<b>33 666,69</b>		

- 1) Subventions pour la conservation des terres: répondant au besoin de lever les restrictions sur les importations de riz et de réduire le soutien à l'agriculture à la suite de l'accession à l'OMC, le Conseil de l'agriculture a mis en œuvre le "Programme d'ajustement du système de culture et de redynamisation des terres en jachère". Ce programme ajuste constamment la culture de riz, de céréales secondaires et de canne à sucre vendue sous contrat au gouvernement à des prix garantis tout en offrant des versements pour le maintien en bon état environnemental de terres agricoles par la culture de plantes pouvant servir d'engrais, des cultures respectueuses de l'environnement ou la mise en jachère. Pour que les prescriptions de l'OMC soient respectées, le montant des versements est inférieur aux coûts supplémentaires ou aux pertes de revenu. En 2015, le Conseil de l'agriculture a accordé des aides pour la mise en jachère de 90 136 hectares de terres, ce qui a permis d'atteindre l'objectif de réduction du soutien interne à l'agriculture tout en tenant compte des besoins concernant l'écologie des terres agricoles et la fertilité des sols.

## Tableau explicatif DS:4

### SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2015

*Calcul de la mesure globale du soutien totale courante*

Désignation des produits initiaux (y compris MGS autre que par produit)	MGS par produit (d'après les tableaux explicatifs DS:5 à DS:7) Millions de TWD	MES par produit (d'après le tableau explicatif DS:8) Millions de TWD	Total (2 + 3) Millions de TWD	Valeur de la production <sup>(2)</sup> Millions de TWD	Soutien en % de la valeur de production	MGS totale courante Millions de TWD	Note
1	2	3				4	
Mais fourrager	641,88		641,88	618,25	103,82%	641,88	
Cultures fourragères	519,52		519,52	1 026,61	50,61%	519,52	
Autres cultures	76,56		76,56	7 938,90	0,96%	0 (de minimis)	1), 4)
Riz	5 978,81		5 978,81	37 419,79	15,98%	5 978,81	
Fèves de soja	87,45		87,45	149,86	58,35%	87,45	
Sucre	258,56		258,56	635,58	40,68%	258,56	
Feuilles de tabac	210,69		210,69	330,46	63,76%	210,69	
Légumes	95,01		95,01	4 092,47	2,32%	0 (de minimis)	1), 3)
<b>MGS autre que par produit (d'après le tableau explicatif DS:9)</b>			<b>3 394,62</b>	<b>408 363,69</b>	<b>0,83%</b>	<b>0 (de minimis)</b>	1), 5)
<b>TOTAL</b>						<b>7 696,91</b>	

- 1) La MGS calculée n'est pas soumise à réduction ni à inclusion dans la MGS courante car la MGS calculée est inférieure à 5% de la valeur de la production (exemption *de minimis*).
- 2) La valeur de la production (à l'exclusion de celle des cultures fourragères, estimée comme il est indiqué dans la note 4)) est tirée du "Agricultural Statistics Yearbook" publié par le Conseil de l'agriculture.
- 3) Les "légumes" comprennent les fèves de soja-légume, les carottes, les laitues.
- 4) Les "autres cultures" comprennent le blé, le sarrasin, le sésame, les larmes de Job, le *Platostoma palustre*, le sorgho, le *Camellia oleifera* et le thé.
- 5) La valeur totale de la production est calculée comme la somme de la valeur de la production des cultures énumérées dans le tableau explicatif DS:4 (c'est-à-dire le riz, le maïs fourrager, la fève de soja, le sucre, les légumes, les feuilles de tabac, les cultures fourragères et les autres cultures) et de la valeur de la production de toutes les autres cultures (n'entrant pas dans le calcul de la MGS), qui s'élève à 356 151,79 millions de TWD.

**Tableau explicatif DS:5**

**SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2015

*Mesures globales du soutien par produit: Soutien des prix du marché*

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué  TWD	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST)  TWD	Production visée	Redevances/prélèvements connexes  Millions de TWD	Soutien total des prix du marché ((4-5)*6)-7  Millions de TWD	Sources des données	Note
	Type	Du	Au								
1	2			3	4	5	6	7	8	9	
Riz Japonica	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats planifiés des pouvoirs publics	26/kg	8,92/kg	205 144 milliers de kg		3 503,86		1)
Riz Japonica	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats supplémentaires des pouvoirs publics	23/kg	8,92/kg	84 906 milliers de kg		1 195,48		1)
Riz Japonica	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats additionnels des pouvoirs publics	21,60/kg	8,92/kg	67 414 milliers de kg		854,81		1)
Riz Indica	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats planifiés des pouvoirs publics	25/kg	7,10/kg	978 milliers de kg		17,51		1)
Riz Indica	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats supplémentaires des pouvoirs publics	22/kg	7,10/kg	439 milliers de kg		6,54		1)
Riz Indica	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats additionnels des pouvoirs publics	20,6/kg	7,10/kg	234 milliers de kg		3,16		1)

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST)	Production visée	Redevances/prélèvements connexes	Soutien total des prix du marché ((4-5)*6)-7	Sources des données	Note
	Type	Du	Au								
1	2			3	4	5	6	7	8	9	
Riz Indica (long)	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats planifiés des pouvoirs publics	25/kg	7,10/kg	2 378 milliers de kg		42,57		1)
Riz Indica (long)	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats supplémentaires des pouvoirs publics	22/kg	7,10/kg	815 milliers de kg		12,14		1)
Riz Indica (long)	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats additionnels des pouvoirs publics	20,60/kg	7,10/kg	648 milliers de kg		8,75		1)
Riz gluant	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats planifiés des pouvoirs publics	25/kg	5,75/kg	22 milliers de kg		0,42		1)
Riz gluant	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats supplémentaires des pouvoirs publics	22/kg	5,75/kg	4 milliers de kg		0,07		1)
Riz gluant	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achats additionnels des pouvoirs publics	20,6/kg	5,75/kg	2 milliers de kg		0,03		1)
<b>Total riz</b>									<b>5 645,34</b>		
Sucre	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achat garanti par contrat	24,88/kg	8,23/kg	7 725 milliers de kg		128,62		2)
<b>Total sucre</b>									<b>128,62</b>		
Feuilles de tabac	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Achat garanti par contrat	206/kg	74,66/kg	1 604 milliers de kg		210,69		3)
<b>Total feuilles de tabac</b>									<b>210,69</b>		

- 1) Le "prix administré appliqué" pour le riz est tiré du "Taiwan Food Statistics Book" publié par l'Office de contrôle des produits agricoles et des produits alimentaires (AFA). Le "prix de référence extérieur" est fondé sur le prix c.a.f. du riz importé par Hong Kong, Chine en 1990-1992, qui sert de moyenne arithmétique du prix pour 1990-1992. Le Taipei chinois n'importait pas de riz et ne disposait donc pas de données sur les importations de riz. Hong Kong, Chine est le territoire le plus proche du Taipei chinois et les deux territoires ont des configurations de la consommation de riz similaires. De ce fait, les données relatives aux importations de riz à Hong Kong, Chine servent de référence extérieure pour le riz.

La valeur et le volume de riz importé à Hong Kong, Chine sont tirés des "Hong Kong Trade Statistics".

Le taux de change du dollar NT en dollars de Hong Kong est tiré du "Hong Kong Monthly Digest of Statistics".

"Les taux de conversion du riz paddy au riz décortiqué proviennent" de l'"Office de contrôle des produits agricoles et des produits alimentaires (AFA)".

La "production visée" pour le riz provient de l'AFA.

2) Le "prix administré appliqué" et la "production visée" pour le sucre sont tirés de documents de la "Taiwan Sugar Corporation" (TSC). Le "prix de référence extérieur" pour le sucre est fondé sur le prix à l'importation c.a.f. du sucre en 1991. Les données proviennent de la TSC.

3) Le "prix administré appliqué" pour les feuilles de tabac est fondé sur la moyenne pondérée des prix à l'achat de feuilles de tabac de différentes qualités produites dans le territoire. Les renseignements proviennent de la "Taiwan Tobacco and Liquor Corporation" (TTLC, anciennement "Taiwan Tobacco and Wine Monopoly Bureau" (TTWMB)). Le "prix de référence extérieur" des feuilles de tabac est fondé sur le prix c.a.f. des feuilles de tabac importées de Thaïlande en 1990-1992, qui ont les mêmes qualités que celles cultivées au Taipei chinois. Les renseignements proviennent du TTWMB. La "production visée" de feuilles de tabac est tirée du "Taiwan Tobacco and Wine Statistical Yearbook" publié par la TTLC.

Tableau explicatif DS:6

**SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2015

*Mesures globales du soutien par produit: Versements directs non exemptés*

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6)	Autres versements directs non exemptés	Redevances/prélèvements connexes	Versements directs totaux ((7+8-9)	Sources des données	Note
	Type	Du	Au										
1	2			3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Maïs fourrager	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Versements pour retrait de terres du circuit de la production					526,97		526,97	AFA	
<b>Total maïs fourrager</b>											<b>526,97</b>		
Cultures fourragères	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Versements pour retrait de terres du circuit de la production					519,52		519,52	AFA	
<b>Total cultures fourragères</b>											<b>519,52</b>		
Autres cultures	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Versements pour retrait de terres du circuit de la production					76,56		76,56	AFA	
<b>Total autres cultures</b>											<b>76,56</b>		

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué  TWD	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6)  Millions de TWD	Autres versements directs non exemptés  Millions de TWD	Redevances/prélèvements connexes  Millions de TWD	Versements directs totaux ((7+8-9)  Millions de TWD	Sources des données	Note
	Type	Du	Au										
1	2			3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Riz	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Versements pour retrait de terres du circuit de la production					333,47		333,47	AFA	
<b>Total riz</b>											<b>333,47</b>		
Fèves de soja	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Versements pour retrait de terres du circuit de la production					87,45		87,45	AFA	
<b>Total fèves de soja</b>											<b>87,45</b>		
Sucre	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Versements pour retrait de terres du circuit de la production					84,36		84,36	AFA	
<b>Total sucre</b>											<b>84,36</b>		

Désignation des produits initiaux	Année considérée		Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST) TWD	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6) Millions de TWD	Autres versements directs non exemptés Millions de TWD	Redevances/prélèvements connexes Millions de TWD	Versements directs totaux ((7+8-9) Millions de TWD	Sources des données	Note
	Type	Du										
1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Légumes	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Versements pour retrait de terres du circuit de la production				95,01		95,01	AFA	
<b>Total légumes</b>										<b>95,01</b>		

Dans le cadre du Programme d'ajustement du système de culture et de redynamisation des terres en jachère, les riziculteurs qui remplacent leur production de riz par des cultures subventionnées (maïs fourrager, fèves de soja, légumes, cultures fourragères, sucre et autres cultures (voir la note 5 du tableau explicatif DS:4)), bénéficient d'un versement compensatoire de 24 000 à 55 000 TWD par hectare cultivé.

Tableau explicatif DS:7

**SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2015

*Mesures globales du soutien par produit: Autre soutien par produit et MGS totale par produit*

Désignation des produits initiaux	Type	Année considérée		Type(s) de mesure(s)	Autres dépenses budgétaires par produit	Autre soutien par produit (avec le détail des calculs)	Redevances/prélèvements connexes	Total autre soutien par produit (4+5-6)	Soutien des prix du marché (d'après le tableau explicatif DS:5)	Versements directs non exemptés (d'après le tableau explicatif DS:6)	MGS totale (7+8+9)	Sources des données	Note
		Du	Au		Millions de TWD	Millions de TWD	Millions de TWD	Millions de TWD	Millions de TWD	Millions de TWD			
1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Mais fourrager	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Subvention à la dessiccation	114,91			114,91					
<b>Total maïs fourrager</b>								<b>114,91</b>		<b>526,97</b>	<b>641,88</b>		
<b>Total cultures fourragères</b>										<b>519,52</b>	<b>519,52</b>		
<b>Total autres cultures</b>										<b>76,56</b>	<b>76,56</b>		
<b>Total riz</b>									<b>5 645,34</b>	<b>333,47</b>	<b>5 978,81</b>		
<b>Total fèves de soja</b>										<b>87,45</b>	<b>87,45</b>		
Sucre	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Subvention au transport	45,10			45,10					
Sucre	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	Autres subventions	0,48			0,48					1)
<b>Total sucre</b>								<b>45,58</b>	<b>128,62</b>	<b>84,36</b>	<b>258,56</b>	TSC	

Désignation des produits initiaux	Type	Année considérée		Type(s) de mesure(s)	Autres dépenses budgétaires par produit	Autre soutien par produit (avec le détail des calculs)	Redevances/prélèvements connexes	Total autre soutien par produit (4+5-6)	Soutien des prix du marché (d'après le tableau explicatif DS:5)	Versements directs non exemptés (d'après le tableau explicatif DS:6)	MGS totale (7+8+9)	Sources des données	Note
		Du	Au		Millions de TWD	Millions de TWD		Millions de TWD	Millions de TWD	Millions de TWD	Millions de TWD		
<b>Total feuilles de tabac</b>									<b>210,69</b>		<b>210,69</b>	TTLC	
<b>Total légumes</b>										<b>95,01</b>	<b>95,01</b>		

- 1) Les autres subventions pour le sucre sont une bonification d'intérêts sur les prêts contractés aux fins de l'achat d'intrants, le versement de la prime d'assurance pour les installations, le versement des frais entraînés par la lutte contre les parasites et les maladies, le versement des droits d'inspection du degré Brix du sucre, etc.

**Tableau explicatif DS:9**

**SOUTIEN INTERNE: TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2015

*MGS autre que par produit*

Type(s) de mesure(s)	Année considérée		Dépenses budgétaires ne portant pas sur des produits déterminés  Millions de TWD	Autre soutien ne visant pas des produits déterminés (avec le détail des calculs)  Millions de TWD	Redevances/prélèvements connexes  Millions de TWD	Soutien total ne visant pas des produits déterminés (3+4-5)  Millions de TWD	Sources des données	Note	
	Type	Du							Au
1	2		3	4	5	6	7		
Subvention aux intrants: Subvention pour l'écart de prix des engrais agricoles	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	1 531,34			1 531,34	AFA	1)
Subvention aux intrants: Subvention pour les prix des machines agricoles	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	57,23			57,23	Documents budgétaires	2)
Subvention aux intrants: Subvention au transport des engrais	Année civile	01/01/2015	31/12/2015				-	AFA	3)
Subvention aux intrants: Subvention aux combustibles destinés à alimenter les machines agricoles	Année civile	01/01/2015	31/12/2015				-	AFA	4)
Subvention aux intrants: Exemption ou réduction du coût de l'électricité utilisée pour la production agricole	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	269,38			269,38	Taiwan Power Company, Ministère des affaires économiques	5)
Subvention à l'assurance: Programme d'assurance sur le bétail	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	178,18			178,18	Département de l'industrie animale du Conseil de l'agriculture	6)

Type(s) de mesure(s)	Année considérée		Dépenses budgétaires ne portant pas sur des produits déterminés  Millions de TWD	Autre soutien ne visant pas des produits déterminés (avec le détail des calculs)  Millions de TWD	Redevances/prélèvements connexes  Millions de TWD	Soutien total ne visant pas des produits déterminés (3+4-5)  Millions de TWD	Sources des données	Note
	Type	Du						
Bonification d'intérêts	Année civile	01/01/2015	31/12/2015	1 358,49		1 358,49	Bureau du financement agricole du Conseil de l'agriculture	7)
<b>TOTAL</b>						<b>3 394,62</b>		

- 1) Les engrais utilisés à des fins agricoles sont vendus à des prix préférentiels.
- 2)
  1. Objectif: faciliter l'adaptation de la production et de la distribution des produits agricoles de manière à accélérer la modernisation du secteur agricole.
  2. Conditions:
    - a) les bénéficiaires sont des agriculteurs actifs,
    - b) les machines doivent répondre aux normes fonctionnelles de l'Institut de recherches agricoles de Taiwan,
    - c) l'aide à chaque ferme familiale est limitée à une machine pour chaque type de machine.
  3. La subvention applicable à chaque machine ne dépasse pas 50% du prix de la machine.
- 3) Subventionnement des frais de transport des engrais octroyé aux agriculteurs.
- 4) Les combustibles destinés à alimenter les machines agricoles bénéficient d'une exemption de 5% de la taxe sur les transactions commerciales et d'un subventionnement égal à 50% de la hausse du prix du pétrole.
- 5)
  1. Conformément à la Loi sur le développement agricole, les tarifs minimaux pour l'électricité servant directement à la production agricole peuvent être supprimés lorsque l'électricité n'est pas utilisée; et la formule cumulative ne sera pas appliquée dans le calcul de l'électricité consommée.
  2. Cet avantage s'applique:
    - a) à l'électricité utilisée par des installations d'irrigation,
    - b) à l'électricité utilisée pour l'ensemencement et la transformation des produits après la récolte,
    - c) à l'électricité utilisée pour la réfrigération et le stockage des produits,
    - d) à l'électricité utilisée dans les fermes d'élevage.
- 6)
  1. Les pouvoirs publics ont chargé les associations de fermiers de conduire les programmes d'assurance sur le bétail.
  2. Couverture assurance: bovins laitiers et porcins.
  3. Risques visés: mort des bovins laitiers dans l'exploitation et mort des porcins pendant leur transport.
  4. Indemnités: le montant assuré versé aux fermiers varie selon le programme d'assurance et est en général limité à 80% de la valeur marchande.
  5. Les primes sont subventionnées par les pouvoirs publics comme suit: 30% pour le transport des porcins, 60% pour le régime général d'assurance sur les produits laitiers.
- 7)
  1. Prêts spéciaux consentis aux agriculteurs pour:
    - a) l'achat de terres servant à élargir l'exploitation familiale,

- b) l'achat de machines agricoles,
  - c) que l'industrie agroalimentaire aide et conseille les chefs d'entreprise,
  - d) améliorer la gestion dans le secteur de l'élevage et de l'aviculture,
  - e) aider et conseiller les agriculteurs à améliorer leur gestion,
  - f) s'installer dans le technoparc agricole (prêts préférentiels),
  - g) constituer des groupes de production et de commercialisation des produits agricoles.
-